Réunion du

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Jeudi 20 Décembre 2018)

Participants

Noms	Fonctions	Participation
Gérald RIGAUD	Président	*Présent*
Max VERNE	Vice-Président	*Présent*
Sylvie BESSE	Trésorière	*Présente*
Gérard MARIN	Responsable Pédagogique	*Excusé*
Greg HINDSON	Secrétaire & CSP	*Présent*
Alain SOUHELEAU	Membre du CA	*Présent*
Jean BARRE	Membre du CA	*Présent*
Thierry BERRIO	Membre du CA	*Excusé*
Jean-Pierre PIZARD	Membre du CA	*Présent*
Regis SEGUIN	Membre du CA	*Excusé*
Jean Louis DALMAU	Membre du CA	*Présent*
Fréderic PIEDNOEL	Membre du CA	*Excusé*
Jezequel LANGLET	Membre du CA	*Présent*

Ordre du jour :

1. **Bilan Heures de Vol**
   - ✓ A ce jour l'activité cumulé pour 2018 est inférieure de 300h à celle de 2017.

2. **Aspects Financiers**
   - ✓ La GV du DR400 F-VY s'est avérée plus chère que prévue (20k€) du fait d'une crique / piston.

3. **Aspects divers**
   - ✓ **Demande d'utilisation d'un avion du club pour un rallye aérien EDHEC du 13 au 19/04/19**
     - Demandeurs : Victor NAUDIN et valentin THERY
     - Dates : 13-19/04/2019 (7 jours)
     - Temps de vol prévu : 10 heures de vol sur 7 jours (inférieur aux 2h / jour généralement exigé dans ce genre de cas)

     Cette demande a été approuvée la le CA / AC ENAC (9 POUR + 1 ABSTENTION)

   - ✓ **Demande de stage**
     - Demandeur : Romain AUBERT (élève MCTA17C)
     - Stage complémentaire à un stage d'Info IFR / DFPV
     - Dates : 6 semaines en Février / Mars 2019
     - Restera à déterminer
       - qui sera le responsable de stage
       - précisément les tâches à confier à ce stagiaire

     Cette demande a été approuvée par le CA / AC ENAC.

- ✓ **Réactivation de qualification FI**
  - Membre concerné : Julien IGNACZAK
  - Cout estimé : 650€ (centre de formation privé)

  Le CA / AC ENAC approuve le soutien financier à cette réactivation de qualification FI sous réserve que l'intéressé

  - **recherche une formation moins couteuse**
  - **s'engage à œuvrer en tant que FI au profit des membres de l'AC ENAC**

- ✓ **Autres Instructeurs**
  - La réactivation de qualification FI de Daniel COIMET est en cours.
  - David Verrier informe le Conseil d'Administration qu'il disposera de d'avantage de disponibilités (en tant que FI au sein du club) en 2019.

4. <u>Fonctionnement du club</u>

- ✓ Fréderic PIEDNOEL et Jezequel LANGLET ont mené une réflexion portant sur leurs observations en tant que nouveaux arrivants au sein du Conseil d'Administration du Club, complété par une série de suggestions.
- ✓ Leur support de présentation figure en pièce jointe.

ASPECT « ACCUEIL »

CONSTAT 1:
Trop peu de permanences permettant de recueillir les demandes d'inscription et/ou répondre aux questions des membres

PROPOSITION 1 :
Systématiser les permanences les jeudi après-midi, samedi matin et samedi après-midi. A l'inscription, chaque membre verse une caution « engagement associatif » de **x** €. La caution « engagement associatif » lui est restituée s'il contribue à au moins 2 permanences (1/2 journée) dans l'année

Le CA / AC ENAC approuve la mise en place d'une caution « engagement associatif » de 30 € à prélever lors des inscriptions 2019.

Ce dispositif s'appliquera à tous les membres, sauf pour les Instructeurs.

ASPECT « CADRE DE VIE & CONVIVIALITE »

CONSTAT 2:
Au-delà des efforts déjà engagés ces dernières années, les locaux du club méritent d'avantage d'améliorations. Le club ne comporte aucun espace de convivialité (canapés, mini-bar, télé,…) permettant de passer un moment agréable indépendamment des phases de gestion des vols.

PROPOSITION 2 :
Investir dans un réaménagement des locaux pour dégager un tel espace de convivialité.

Avant de pouvoir se prononcer, le Conseil d'Administration invite Frederic et Jezequel à coordonner une « étude de faisabilité » visant à la réorganisation des locaux. Cette étude de faisabilité sera soumise au Conseil d'Administration lors d'une prochaine réunion.

ASPECT « FINANCIERS »

CONSTAT 3:
Les membres du CA n'ont pas connaissance d'un budget prévisionnel pour l'année en cours (frais fixes…). Les membres du CA ne disposent pas d'un programme d'actions pour l'année en cours. Les membres du CA n'ont aucune lisibilité sur les possibilités d'amélioration du club Cotisation, frais de fonctionnement, assurance casse, quelles différences?

PROPOSITION 3 :
Etablir un programme prévisionnel (travaux avions + améliorations locaux) pour chaque année. Définir le cout des projets et définir une stratégie pour les financer. Assurer un suivi de ces projets à chaque CA et avoir une lisibilité à long terme et le partager avec les adhérents par l'intermédiaire des comptes rendus CA. Besoin de structure et besoin de plus de formalisme dans les réunions du CA (définir les points devant être débattus et les points devant être votés et s'y tenir).

Le CA invite Fréderic et Jezequel à se rapprocher de notre Trésorière afin d'étudier la manière dont on pourrait mettre en place une sorte de « tableau de bord » synthétisant les informations qu'ils jugent nécessaires au profit des membres du CA.

Le fruit de leur réflexion sera présenté au Conseil d'Administration lors d'une prochaine réunion.

«Assurance Casse» : Max Verne listera les dépenses liées à la casse sur les avions pour l'année 2018 (casse sur ailes, saumons, volets ... et/ou casse mécanique due à une mauvaise utilisation ou mauvaise manœuvre d'un appareil)

ASPECT « MODERNISATION DE LA FLOTTE»

CONSTAT 4:
Le club dispose d'avions en nombre suffisant mais « que » des avions d'anciennes générations, principalement de la famille DR400. Nous ne disposons pas actuellement d'une trésorerie permettant l'achat d'un avion de nouvelle génération. De plus en plus de contraintes environnementales (riverains + classif « CALIPSO »). Impact du cout du carburant.

PROPOSITION 3 :
Mener une expérimentation en 2019 / location d'un avion de nouvelle génération. Pas de crédit. Pas d'engagement à long terme. Dimensionnement facile de la flotte en fonction des besoins. Pas de soucis de cote de revente

Le Conseil d'Administration partage le principe d'une démarche de modernisation. Toutefois, il convient de bien analyser préalablement tous les couts induits par l'exploitation d'avions à moteur ROTAX ou pour lesquels les frais d'abonnements (suivi technique) seraient élevés.

Une modernisation de l'avionique de nos avions actuels pourrait également répondre partiellement au besoin exprimé.

Par ailleurs, il convient de garder à l'esprit que nous avons aussi une limitation de place dans le hangar.

5. <u>Prochaine réunion :</u>

- ✓ Journée « réinscription 2019» : Samedi 05/01/2019 (09h-16h)
- ✓ Galette des rois : Jeudi 10/01/2019
- ✓ Réunion de bureau : Mardi 15/01/2019 midi
- ✓ Conseil d'Administration : Jeudi 07/02/2019 18h00+

6. **<u>Contact / Questions / Commentaires</u>** :
   - ***ac.enac.secretariat@gmail.com***